



**DECLARATION du 22 janvier 2016
CFDT sanef, CFE-CGC, CFTC, SUD, UNSA**

Lors de l'ouverture de la négociation portant sur l'accord GPEC 2016-2018, appelé « Nouveau Contrat Social », la Direction a présenté un objectif de suppression de 300 emplois sur cette période.

Au regard :

- de la bonne santé financière du groupe,
- de la récente signature d'un plan de relance permettant un allongement des durées des concessions offrant une visibilité exceptionnelle sur le long terme,
- des aides de l'Etat comme par exemple le CICE,
- des augmentations tarifaires de péage sur les prochaines années,

Les organisations syndicales CFDT sanef, CFE-CGC, CFTC, SUD, UNSA estiment inacceptable la position actuelle de la Direction Générale sur l'emploi. Elles refusent également l'utilisation du terme de « Nouveau Contrat Social » pour une négociation « GPEC » encadrée par les textes de loi.

Les organisations syndicales demandent à la Direction Générale une négociation Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) sans diminution des effectifs. Celle-ci devra uniquement être basée sur des mesures d'accompagnement et d'évolution des postes dans le groupe.

Dans l'attente d'une réponse officielle de la Direction Générale, les organisations syndicales ne participeront plus à la négociation du Nouveau Contrat Social.

Par conséquent les organisations syndicales signataires de cette déclaration décident de quitter la séance.

Pour CFDT sanef :

Pour CFTC :

Pour UNSA :

Pour CFE-CGC :

Pour SUD :